



VARENNES

Séance publique du conseil municipal de Varennes

Le 7 décembre 2009

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville

Chères varennoises,
Chers varennois,

À quelques semaines de la présentation du budget de l'année 2010, nous avons le plaisir de vous présenter le Rapport sur la situation financière de la Ville. Afin de bien vous renseigner, nous aborderons quatre sujets : les états financiers de l'année 2008, la situation financière actuelle, les orientations générales pour le budget 2010 et les orientations au programme triennal des dépenses en immobilisations 2010-2011-2012.

Les états financiers 2008

Les vérificateurs externes mandatés par la Ville, la firme *Moreau, Boisselle, Brunelle S.E.N.C.*, ont vérifié les états financiers pour l'année 2008. Ces états financiers respectent en tout point les normes comptables reconnues pour le secteur public au Canada et donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008.

Ces états financiers consolidés montrent un surplus total de 1 502 956 \$ pour 2008. Les états financiers ont été déposés et présentés lors de la séance régulière du conseil municipal du 1^{er} juin dernier. En date du 31 décembre 2008, les surplus accumulés se répartissent comme suit : les surplus affectés sont de 1 128 781 \$ et les surplus accumulés non affectés sont de 1 980 210 \$. Nous avons utilisé cette année une somme de 325 000 \$ de ces surplus pour régler un litige au sein de la Société varennoise des équipements communautaires (SOVGEC) concernant la construction de la piscine du Complexe aquatique.

Le surplus de 2008 s'explique par une augmentation des revenus et par une diminution des dépenses prévues au budget. Il provient essentiellement des droits de mutations immobilières supplémentaires, des revenus de taxes, de l'encaissement de compensations et de redevances sur la gestion des matières résiduelles ainsi que de diverses autres sources de revenus pour la Ville (Exemples : intérêts sur placements et arrérages de taxes). Notons que les dépenses en administration, en urbanisme, en développement économique et en loisir ont été moins élevées que prévues.

État de la dette au 31 décembre 2008

L'endettement à long terme de la Ville se situe à 25 397 889 \$ dont une tranche de 4 891 231 \$ est payable par des taxes de secteur. Cette dette inclut les quotes-parts de la Régie intermunicipale de l'eau potable, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais (MRC) et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Elle inclut aussi la caution de 4 221 651 \$ sur l'emprunt de la Société varennoise de gestion d'équipements communautaires (SOVGEC) pour le Complexe aquatique et la Maison des jeunes.

Le taux d'endettement, soit l'endettement total net divisé par la richesse foncière uniformisée, est à la baisse depuis quelques années. Il est passé de 1,52% en 2007 à 1,31 % en 2008.

En 2008, les dépenses de fonctionnement réelles per capita étaient de 1 043 \$ et les dépenses par 100 \$ d'évaluation étaient de 1,15 \$.

La situation financière actuelle

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009 présentait des revenus de l'ordre de 28 471 857 \$. Les dépenses se chiffraient à 24 429 956 \$ plus le remboursement de la dette à long terme et du fonds de roulement pour une somme de 2 975 019 \$ totalisant en tout 27 404 975 \$. Des réserves financières totalisant 1 066 882 \$ ont été créées pour l'eau potable, pour l'assainissement des eaux usées et pour les réfections de pavage. Nous avons approprié un surplus accumulé des années antérieures de l'ordre de 377 600 \$ afin de parvenir à l'équilibre budgétaire.

Nous sommes dans la 3^e année du rôle d'évaluation 2007-2008-2009. Les évaluations des propriétés sont donc les mêmes qu'en 2007 et 2008. Le taux de la taxe foncière de base est de 0,7463 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il a connu une hausse de 0,0348 \$ ou 4.89 % par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est des taxes de services (ordures, eau potable et assainissement des eaux usées), elles représentent le coût réel. Elles sont demeurées au même tarif qu'en 2008.

Selon les dernières estimations et à moins d'imprévis d'ici la fin de la présente année, l'exercice financier 2009 devrait se terminer avec un surplus budgétaire d'environ 600 000 \$ qui portera le surplus non affecté de la Ville à 1 764 696 \$.

Principales réalisations en 2009

Dans un contexte où la réhabilitation des infrastructures locales est prioritaire, des investissements se sont poursuivis pour la réfection des réseaux d'égouts et d'aqueduc, de rues, d'équipements communautaires, de parcs et de bâtiments municipaux. Voici un bref sommaire des réalisations.

- Réfection complète de la rue Jules-Phaneuf incluant la conduite d'aqueduc et la reconfiguration de la traverse piétonnière pour accroître la sécurité des usagers du parc Saint-Charles;
- Réfection complète de la rue Frontenac et d'une portion de la rue Quévillon incluant les conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial;
- Mise en chantier du projet Varennes sur le Fleuve qui accueillera près de 200 nouvelles familles;
- Amélioration du réseau d'aqueduc sur le chemin du Petit-Bois entre les rues Jules-Phaneuf et de la Rivière;
- Réhabilitation de la conduite d'égout située en arrière lot de la rue Sainte-Anne dans le parc de la Commune;
- Remplacement de deux ponceaux situés sur la montée de la Baronnie et le chemin du Lac dans le secteur rural;
- Réaménagement final du parc Ki-Ri maintenant adapté pour toutes les familles et pour les personnes vivant avec un handicap;
- Création de nouveaux espaces de stationnement au parc du Carrousel;
- Aménagement d'une passerelle haubanée et prolongement de la piste cyclable vers la Frayère Saint-Charles située dans le parc de la Commune;

- Préparation de plans pour le réaménagement et le pavage du stationnement actuel du parc de la Commune;
- Rénovation et entretien des bâtiments municipaux : l'aréna et l'hôtel de ville;
- Remplacement de véhicules pour les services des travaux publics et des incendies;
- Réalisation de la campagne *Trop vite... J'évite!* pour améliorer la sécurité des citoyens dans les rues;
- Acquisition de trois électro-radars doubles situés sur les boulevards de la Marine et René-Gaultier pour sensibiliser les conducteurs aux excès de vitesse;
- Adoption d'un nouveau plan d'urbanisme.

Orientations générales pour le budget 2010

Le budget 2010 qui sera déposé en janvier prochain constitue le premier exercice d'importance pour le conseil municipal qui s'est engagé sur la voie d'une gestion durable. Nous analysons présentement différents scénarios pour maintenir un équilibre budgétaire et pour offrir des services de qualité en priorisant la famille, l'environnement et l'administration responsable. Les éléments de nos engagements électoraux seront étudiés en fonction des priorités.

La réfection de nos réseaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie locale demeurera parmi les principales orientations. Des sommes seront prévues pour les moderniser. D'ailleurs, la Ville bénéficie jusqu'au 31 décembre 2009 d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour une subvention totalisant 3 166 819 \$. Une subvention supplémentaire d'environ 5 000 000 \$ devrait être confirmée pour l'année 2010 par le gouvernement fédéral. Cette source de revenus n'est pas négligeable et aura une incidence considérable sur la réduction du fardeau fiscal des contribuables.

Finalement, nous entendons continuer à déployer beaucoup d'efforts dans la poursuite du développement économique et durable. Notre territoire nous permet d'attirer de nouvelles entreprises qui œuvrent dans les technologies d'avenir et nous comptons ainsi revaloriser nos parcs chimique et scientifique.

Programme triennal des dépenses en immobilisations 2010-2011-2012

En matière de dépenses en immobilisations, le conseil municipal évalue actuellement un ensemble de projet d'avenir. L'exercice budgétaire n'étant pas encore terminé, nous ne pouvons établir à ce jour une liste exhaustive de l'ensemble des projets. Mais nous pouvons cependant annoncer, qu'à court terme, des investissements seront consacrés pour la réfection des infrastructures et aussi pour l'agrandissement de la bibliothèque Jacques-Lemoyne-de-Sainte-Marie. À ce sujet, nous avons déjà reçu l'assurance que le gouvernement du Québec ira de l'avant pour subventionner le projet.

Les détails du programme triennal des dépenses en immobilisations seront déposés lors de l'adoption du budget 2010.

Le traitement des élus municipaux

Pour l'année 2009, la rémunération des élus est composée de salaires et d'allocation de dépenses.

	Salaires	Allocation de dépenses
Maire	42 890 \$	14 584 \$
Conseillers	14 297 \$	7 148 \$
Maire suppléant	14 297 \$	2 574 \$
<p><i>Cette rémunération est établie conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux et selon les dispositions du règlement municipal numéro 606.</i></p>		
Organismes	Rémunération	Allocation de dépenses
MRC DE LAJEMMERAIS		
Maire		
<i>Forfaitaire</i>	3 237.25 \$/année	---
<i>Présence aux assemblées du Conseil</i>	299.74 \$/séance (2 697.66 \$ au 31 octobre 2009)	---
<i>Participation à des comités</i>	99.91 \$/rencontre (99,91 \$ au 31 octobre 2009)	---
RÉGIE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT (MAIRE)	217,72 \$/séance (1 959.48 \$ au 31 octobre 2009)	
<i>Substitut</i>	217,72 \$/séance (0 \$ au 31 octobre 2009)	108,86 \$/séance (0 \$ au 31 octobre 2009)
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT (CIT)	2 462 \$/année (2 256.70\$ au 30 novembre 2009)	1 214 \$/année (1 112.60\$ au 30 novembre 2009)
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE		---
<i>MAIRE À TITRE DE Vice-président</i>	238,47 \$/séance (2 146.24 \$ au 31 octobre 2009)	
CONSEILLERS À TITRE DE DIRECTEUR	158,98 \$/séance	79,49\$/séance
TOTAL AU 30 JUIN 2009		
1^{ER} DIRECTEUR	953,87 \$	476.96\$
2^E DIRECTEUR	794.89 \$	397,47 \$
SUBSTITUT	158,98 \$	79,49 \$

Mention relative au dépôt de la liste de contrats

Dans un esprit de transparence et dans le respect des lois et règlements, je dépose la liste des contrats donnés par la municipalité comportant une dépense supérieure à 25 000 \$. Cette liste renferme tous les liens contractuels de la Ville pour la période du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009.

Le maire de Varennes,

Martin Damphousse